



# COMITE INFOS

## BONNE ANNÉE 2004

EDITO



*La fin de l'année n'annonce pas seulement la période des fêtes. C'est aussi généralement l'époque des bilans.*

*Pour ce qui est des effectif globaux nous pouvons aujourd'hui assurer que l'année 2003 a permis de juguler les pertes de licences enclenchées en 2002 et le nombre de nos clubs est demeuré stable.*

*Sur le plan de l'enseignement fédéral, 2003 aura surtout connu la mise en place de la nouvelle mouture du «MF 1°».*

*Notre comité s'est, soit dit en passant, très vite adapté aux exigences de cette nouvelle formule en décentralisant ses formations et ceci grâce à un partenariat étroit avec les comités départementaux.*

*Le nouveau cadre du niveau «initiateur» a également vu le jour en 2003.*

*Sa mise en place dans les régions de l'intérieur posait problème car elle risquait de faire diminuer fortement le nombre de candidatures.*

*Rappelons que l'initiateur est l'enseignant de base de tout club associatif.*

*Dans cet esprit et suite à la réunion du collège régional des instructeurs, notre inter région a demandé au Président de la CTN la possibilité de faire cohabiter pendant une année les deux systèmes (nouveau et ancien) afin de permettre, là encore, une meilleure adaptation.*

*Cette demande a été retenue et nous pensons que c'est très bien ainsi.*

*Que dire de 2004 sinon qu'elle s'annonce comme une grande année.*

*Ainsi, l'assemblée générale fédérale de fin mars va revêtir un aspect bien particulier.*

*En effet, nos clubs seront amenés à se prononcer sur les projets de nouveaux statuts ainsi que sur le nouveau Règlement Intérieur qui leur seront proposés.*

*Or ces statuts constituent la colonne vertébrale de notre vie associative. Il y a donc lieu d'être vigilant sur le projet proposé afin d'éviter toute situation ambiguë dans un futur plus ou moins proche.*

*Ainsi, dès que nous aurons pris connaissance de leur forme définitive, nous entamerons avec vous des réunions d'information et de dialogue au sein de nos comités départementaux.*

*Pour notre part, nous serons une nouvelle fois présent au prochain Salon de la plongée et vous êtes dorés et déjà conviés à venir nous y rendre visite.*

*Ainsi j'en terminerai en vous souhaitant à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2004.*

*Bonnes plongées à tous*

**Jean-Michel OYHENART**

SOMMAIRE

- Edito du Président
- Procès verbal 25/06/03
- Procès verbal 08/10/03
- soit dit en passant
- Un initiateur peut en cacher un autre
- Infos du dedans et du dehors

**PROCES VERBAL** de la réunion du Comité Directeur Inter Régional Ile-de-France/Picardie du 25 Juin 2003 à Montreuil **adopté lors du Comité Directeur Régional du 8 Octobre 2003 à Montreuil.**

Étaient présents :

Olivier DUSSARAT, Lucien DUSSARAT, Francine GOUJON, Bernard JAN, Annie LEROY, Louis LUTHRINGER, Yann MARCHAND, Francis MERLO, Valérie MORIN, Marc ORIO, Jean-Michel OYHENART, Florent ROUX, Claude SIMION, Rodolphe VOISIN.

Étaient excusés :

Eric BRUNELLE, Philippe BURDIN, Christian CARON, Stéphane DUCLOS, Christine DUMAS, Lucien LEFEBVRE, Maurice OLIVIERO, François VENUTOLO.

Assistent à la réunion :

Richard POTHIER  
(CTR Sports Sous-Marins).  
Arnaud INCHASSENDAGUE  
(Directeur Administratif).

Pouvoirs :

Eric BRUNELLE donne son pouvoir à Lucien DUSSARAT  
Philippe BURDIN donne son pouvoir à Louis LUTHRINGER  
Christian CARON donne son pouvoir à Francis MERLO  
Stéphane DUCLOS donne son pouvoir à Yann MARCHAND  
Christine DUMAS donne son pouvoir à Valérie MORIN  
Lucien LEFEBVRE donne son pouvoir à Florent ROUX  
Maurice OLIVIERO donne son pouvoir à Jean-Michel OYHENART  
François VENUTOLO donne son pouvoir Francine GOUJON

Début de la réunion à 20 H 00

### **1) Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 09 avril 2003.**

Le projet de rédaction du procès-verbal a été envoyé à chacun des membres du Comité Directeur. Personne n'a fait d'observation sur son contenu.

**Après lecture, le Comité Directeur approuve le procès-verbal de la réunion du 9 avril 2003.**

### **2) Rapport d'activité du Président.**

Jean-Michel OYHENART fait état des différentes réunions et manifestations auxquelles il a participé depuis la dernière réunion du Comité Directeur.

Il précise que pour la journée «AXA», les invitations n'ont pas été faites par le Comité mais par «de cabinet LAFONT» d'après une liste donnée par le Président Roland BLANC.

**Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le rapport du Président sauf 1 abstention (JM OYHENART)**

### **3) Rapport d'activité du Secrétaire Général**

Francis MERLO fait le point sur la vente des licences au 22 juin 2003. Il donne les différentes raisons de la chute des ventes des licences Cadets.

	22/06/02	22/06/03	écart	%
Cadet	4 051	3 840	-211	-5,21
Adulte	30 142	30 213	+71	+0,24
Total	32 329	31 502	-140	-0,41

Francis MERLO projette ensuite un tableau récapitulatif de l'évolution des licences par département.

**Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le rapport du Secrétaire Général.**

### **4) Rapport d'activité du Trésorier.**

En l'absence d'Olivier DUSSARAT, Jean-Michel OYHENART fait le rapport de la trésorerie du Comité.  
SICAV : 179 045,10 €  
SOLDE : 179 045,10 €  
REMISES : 35 129,19 €  
TOTAL : 229 484,44 €

La position au 23 juin est la suivante :

DETTE MARSEILLE : 70 916,31 €  
SOLDE : 158 568,13 €

Olivier DUSSARAT (arrivé entre-temps) nous fait remarquer qu'avant, nous étions un Comité «ami» ce qui nous permettait de placer un peu d'argent avant de payer «Marseille».

Aujourd'hui l'argent nous est réclamé par Marseille sur la base des licences que le Comité a achetées et non sur la base des licences vendues par notre Comité à ses

clubs (ce qui est la règle en principe).

Maintenant que nous sommes clairement un Comité « pas ami », nous n'avons plus le même traitement, ce qui va entraîner la baisse de nos placements en SICAV.

Il serait souhaitable que la gestion des règlements des Comités régionaux soit transparente, que l'on sache qui paie quoi et quand.

Ce manque à gagner s'évalue aux alentours de 10.000 par an pour notre Comité.

**Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le rapport du Trésorier.**

### **5) Rapport du Directeur Administratif.**

Arnaud INCHASSENDAGUE ne fait état d'aucun problème particulier.

### **6) Rapport du Cadre Technique Sport – Régional Sports Sous Marin.**

Richard POTHIER annonce qu'à l'examen de MF2° à Niolon, les 4 candidats de l'Île de France inscrits ont été reçus.

Ce qui fait, depuis le début de l'année, un total de 17 reçus sur 18. Rappelons que la moyenne nationale est à 55 %.

Il y aura encore des candidats de l'Île de France pour les prochaines sessions de fin juillet et de septembre.

Richard POTHIER explique les avantages accordés par le Ministère pour les MF1° se présentant au BEES 1°.

### **7) Questions Diverses**

#### **• Commissions de disciplines**

Le Comité est tenu d'organiser ces commissions.

Elles sont au nombre de 2 (une est la première instance, l'autre est la commission d'appel).

Elles doivent être constituées chacune de 5 personnes ayant des connaissances juridiques.

Jean Michel OYHENART donne lecture de la liste des différents postulants.

Il est proposé pour la première instance :

Eric BRUNELLE Président  
Patrick DALSSASSO membre  
Jean-Louis DURAND membre  
Guy MICHEL membre  
Philippe ROUSSEAU membre

**Le Comité Directeur vote à l'unanimité la liste du Conseil de discipline de 1ère instance**

• **Demandes de subventions**

Jean Michel OYHENART résume comment la commission, constituée de 3 membres du CDR (Mr. BURDIN, MERLO et ROUX), a géré les dossiers des demandes.

Il est précisé que pour l'année prochaine :

- tout dossier incomplet, même avec un avis favorable du CD, sera automatique rejeté.

- le montant des subventions accordé à un club sera défini par rapport au ratio du nombre de licenciés de son département.

• **Comité Info**

Pour l'édition du Comité Info n°14, Lucien DUSSARAT nous informe qu'il n'a reçu à ce jour que 2 articles de commissions et un article de Richard POTHIER.

• **CIF / Crédit Mutuel**

L'ordonnance de clôture n'ayant pas été respectée par les défenseurs du Crédit Mutuel, le jugement a été reporté au 3 octobre prochain.

• **La journée des Présidents de Clubs**

Elle a eu lieu le samedi 14 juin à Montrouge. Cette journée a remporté un vif succès. 159 clubs ont répondu présents. 39 n'ont pu se rendre libres étant pris par d'autres obligations le même jour.

Le Comité était donc représenté à hauteur de 38 %.

Jean Michel OYHENART en résume les grandes lignes.

• **Le Salon de la Plongée 2004**

Jean Michel OYHENART a rencontré l'organisatrice. Celle-ci était très satisfaite de ce qui s'est fait cette année. Elle souhaite reconduire les invitations aux clubs de l'inter région Ile-de-France/Picardie.

La question se pose quant à la participation du Comité Ile de France/Picardie sur le stand Fédéral ?

**Le Comité Directeur donne son accord à une participation à la condition qu'il soit invité et qu'il n'ait rien à payer.**

• **Le Manuel du Dirigeant**

Comme certaines régions ont déjà le leur, Stéphane DUCLOS est chargé de se rapprocher de la Région Bretagne-Pays de Loire, qui semble posséder un ouvrage des plus complet, pour étudier la possibilité de l'utiliser au sein de notre inter région.

Affaire à suivre....

• **Lettre Réponse de Roland BLANC**

Jean-Michel OYHENART lit devant le Comité Directeur la lettre réponse envoyée, en recommandé avec accusé de réception, par le Président de la FFESSM, Mr Roland Blanc et adressée au Président du Comité Directeur Régional du C.I.F.

Mr Roland BLANC demande que son discours au cours de la dernière Assemblée Générale du Comité Régional, dont il joint le texte, soit diffusé à tous les clubs.

Or, il s'avère qu'il y a de grandes divergences entre son écrit et la réalité des propos tenus.

Ceci est facile à vérifier puisque le Comité possède l'enregistrement audio intégral de son intervention.

Jean Michel OYHENART propose aux membres du Comité de satisfaire à sa demande en envoyant à tous les clubs, la version de Roland BLANC.

Toutefois, certains membres du Comité Directeur Régional souhaitent que cet envoi aux clubs soit accompagné de la version complète résultant de l'enregistrement audio et vidéo.

**Le Comité Directeur vote cette mesure à l'unanimité**

• **1ère Brocante de la Mer**

Elle sera organisée le samedi 11 et le dimanche 12 octobre sur la péniche «OK BLEU» à Asnières.

Les organisateurs ont demandé s'il

est possible de mettre le stand du Comité inter régional.

**Tous les membres du Comité Directeur sont d'accord sur ce principe.**

• **Convention avec la Base de TORCY**

Jean Michel OYHENART présente et commente la convention proposée par l'UCPA pour l'utilisation de la Base de Torcy par le Comité inter régional.

Jean Michel OYHENART demande à ce que la Commission Technique l'étudie, y apporte toutes modifications nécessaires, notamment sur le plan de la sécurité afin de l'entériner.

• **La journée des Secrétaires et Trésoriers de clubs**

Afin de pouvoir bénéficier des mêmes locaux (voir journée des Présidents), et en fonction du calendrier des différentes manifestations, de la tenue du Comité Directeur National de la FFESSM les 11 et 12 octobre (dates confirmées par e-mail émanant du secrétariat de la FFESSM) permettant ainsi aux élus régionaux d'y participer, la date du samedi 18 octobre est donc retenue.

• **Subventions FNDS**

L'an passé, il nous avait été accordé 14.500 €.

Cette année, le Comité a demandé 28.500 €.

La subvention accordée au titre de l'année 2003 s'élève à 7.500 €.

Les membres du Comité Directeur Régional s'insurgent contre ce fait et trouvent cela anormal.

Jean Michel OYHENART fait part de ses intentions et de son plan d'action.

• **Le Niveau 1**

Le projet des 4 plongées en milieu naturel, obligatoires pour l'obtention du Niveau 1, est reporté à une date ultérieure.

Néanmoins, les membres du Comité Directeur Régional restent attentifs aux suites de cet ajournement.

• **La charte de décentralisation de la CTR avec les CD**

Florent ROUX fait la lecture de

cette nouvelle charte. Plusieurs points demandent à être revus.

Aussi, il est proposé de faire parvenir par courrier électronique, à chacun des membres du Comité Directeur Régional, la version définitive afin qu'elle soit définitivement acceptée.

Il reste bien entendu que ce document sera signé conjointement par le Président du Comité inter régional et chacun des Présidents de Comités Départementaux intéressés.

**Les membres du Comité sont d'accord sur le principe.**

L'Ordre du Jour étant épuisé, la réunion est levée à 23 h 15.

Prochain réunion du Comité Directeur Régional le mercredi 3 Octobre à 20 h à Montreuil.

## PROCES VERBAL

de la réunion du Comité Directeur Inter Régional Ile-de-France/Picardie du 8 Octobre 2003 à Saint-Cloud **adopté lors du Comité Directeur Régional du 13 Décembre 2003 à Saint-Cloud.**

Étaient présents :

Eric BRUNELLE, Philippe BURDIN, Christian CARON, Stéphane DUCLOS, Christine DUMAS, Olivier DUSSARAT, Lucien DUSARAT, Bernard JAN, Lucien LEFEBVRE, Annie LEROY, Louis LUTHRINGER, Yann MARCHAND, Francis MERLO, Marc ORIO, Jean-Michel OYHENART, Maurice OLIVIERO, François VENUTOLO.

Étaient excusés :

Francine GOUJON, Valérie MORIN, Florent ROUX, Rodolphe VOISIN, Richard POTHIER (Conseiller Technique Régional)

Était absent : Claude SIMION

Assistent à la réunion :

Pouvoirs :

Francine GOUJON donne son pouvoir à Philippe BURDIN  
Valérie MORIN donne son pouvoir à Christine DUMAS  
Florent ROUX donne son pouvoir

à Lucien LEFEBVRE  
Rodolphe VOISIN donne son pouvoir à Florent ROUX

Début de la réunion à 20 H 00

### 1) Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 25 Juin 2003.

Le projet de rédaction du procès-verbal a été envoyé à chacun des membres du Comité Directeur. Personne n'a fait d'observation sur son contenu.

**Après lecture, le Comité Directeur approuve le procès-verbal de la réunion du 25 Juin 2003.**

### 2) Rapport d'activité du Président.

Jean-Michel OYHENART aborde 5 points :

1) La Convention UCPA / CIF : version reçue ce jour à valider et à signer

- sécurité à la charge des clubs  
- pratique doit passer par CIF qui communique à Torcy

2) Le cambriolage de la nuit du 18 au 19 août 2003 :

L'audience a eu lieu au mois d'août, la décision pour les intérêts civils est le 24 octobre prochain.

La déclaration d'assurance a été faite à LAFONT : Pas de problème, tout est pris en charge.

3) Licenciement du Directeur Administratif. Il a été licencié au 24 août 2003.

Le Président fera une intervention lors du CDN du 18 octobre au Creusot afin de faire face à d'éventuelles fausses nouvelles.

4) Les 10 ans d'AQUA 92 :

La manifestation a été marquée par le record du monde du nombre de plongeurs respirant sur un même premier étage.

Lucien LEFEBVRE et Florent ROUX ont participé à ce record. Ce qui nous vaudra un article dans Comité Info «Pour une fois que la CTR se mouille»

5) Creuser le plan d'eau dans le parc des Chantereines de 25 m de profondeurs sur 3 niveaux : Le service des sports du Conseil Général serait d'accord sur le principe, reste à prendre un RDV avec le

Directeur des Sports des Hauts de Seine pour faire le point sur ce projet.

**Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le rapport du Président.**

### 3) Rapport d'activité du Secrétaire Général

Francis MERLO fait le point sur la vente des licences pour la saison 2002/2003..

Il est à noter une grosse chute des licences Cadets. Plusieurs raisons à cela, l'engouement de la plongée «jeune» est passé, la législation et l'organisation de la plongée enfant génèrent trop de contraintes et les créneaux horaires piscines sont généralement trop tardifs.

Sinon, globalement, la région se maintient.

Cette année, tous les clubs ont retourné dans les délais les licences non-vendues sauf un cas particulier.

	8/10/02	8/10/03	écart	%
Cadet	3 316	3 173	-143	-4,31
Adulte	29 082	29 174	+92	+0,31
Total	32 938	32 347	-51	-0,15

Comme l'an passé, le Comité Directeur régional regrette que quelques clubs (4), qui ont pourtant cessé leurs activités en juin 2003, n'aient pas cru bon, malgré les informations et les relances, de retourner les licences invendues dans les délais. Ces retours tardifs ne seront pas pris en compte.

Francis MERLO projette ensuite un tableau récapitulatif de l'évolution des licences par département.

Il aborde la nouvelle licence en ligne et espère que cela évitera les retours en retard.

En revanche, il y a encore quelques difficultés techniques : impossibilité de changer le champ «date de naissance», impossibilité de prendre l'assurance complémentaire à une date ultérieure.

Jean Michel OYHENART souhaite qu'on lui fasse part de ces problèmes par mail pour pouvoir les faire remonter.

**Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le rapport du Secrétaire Général.**

#### **4) Rapport d'activité du Trésorier.**

En prélude, Olivier DUSSARAT fait remarquer que l'été a été mouvementé entre le cambriolage, le licenciement d'Arnaud Inchassendague mais cela devrait être plus calme à l'avenir.

Olivier DUSSARAT fait le rapport de la trésorerie du Comité.

SICAV : 179 752,00 €  
SOLDE (au 01/10/03) : 86 309,00 €  
REMISES : 176 161,83 €  
TOTAL : 442 222,83 €

Le démarrage de la vente des licences plus faible que les autres années mais le 1er mois n'est pas fini.

La vente des licences en ligne peut entraîner un problème de cash flow : on part avec les licences sans payer.

Pour l'instant c'est aussi lourd à gérer que les licences papier.

La position au 8 octobre est la suivante :

Dette Marseille : 99 247,76 €  
Affiliation 2002/2003 : 22 275,00 €  
SOLDE FINAL : 320 700,08 €

Jean Michel OYHENART propose de solder la dette due au 30 août.

Il ne restera à devoir qu'environ 20 000 €. Le Comité est d'accord avec cette démarche.

**Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le rapport du Trésorier.**

#### **5) Rapport du Trésorier adjoint**

Un tableau est présenté exposant la situation des différentes commissions.

Jean Michel OYHENART a fait la demande du solde des comptes bancaires de chaque commission : se pose le problème de l'attribution des subventions car les commissions ont des soldes positifs.

D'autre part, que faire des «5 000 €» alloués d'ici le 31 décembre ?

Olivier DUSSARAT propose de les garder pour financer les médecins à titre prioritaire à moins qu'une commission ait besoin d'une subvention particulière d'ici la fin de l'année.

Présentation du nouvel organigramme

**Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le rapport du Trésorier adjoint.**

#### **6) Questions diverses**

##### **• Radiation et Affiliation**

4 clubs ont délivré moins de 11 licences

**Le Comité Directeur vote leur radiation à l'unanimité.**

##### **• Prochaine Assemblée Générale**

Il a été décidé de fixer la prochaine Assemblée Générale du Comité régional le 7 mars 2004. Elle se tiendra à Poissy.

A cette occasion, Jean Michel OYHENART rappelle que :

- les Comités Départementaux doivent avoir tenu leur AG au moins 1 mois avant l'AG de Poissy
- les Commissions Régionales doivent avoir tenu leur AG avant le 31/12/2003. Il ne sera pas tenu compte des rapports des commissions tenues au-delà de cette date.

##### **• Présidence des Jurys d'examens Ile-de-France/Picardie**

Jean Michel OYHENART rappelle que lors des examens organisés sous l'autorité du comité inter régional, le Président du jury est de droit le Président du comité.

En cas d'impossibilité, il souhaite pour le respect du fond et de la forme, que seul un représentant nommé par lui pourra valablement représenter le comité inter régional afin que cet examen puisse être considéré comme un examen Ile-de-France/Picardie.

Les Présidents de commissions seront avisés de cette mesure.

La décision est soumise au vote.

**Le Comité Directeur donne son accord à l'unanimité.**

##### **• Le calendrier du siège social**

Pour la fermeture du siège social, un calendrier des jours de fermeture pour l'année 2004 est soumis au Comité. L'information sera portée à la connaissance des clubs dans Comité Info et sur le site Internet.

**Le Comité Directeur donne son accord à l'unanimité.**

##### **• Embauche d'un nouvel employé**

L'annonce de recherche d'un(e) employé(e) de bureau pour le Comité paraîtra dans le Parisien, édition Ile-de-France/Oise du 14 octobre.

##### **• Convention UCPA**

Jean-Michel OYHENART fait part de l'avancement des négociations relatives à la convention UCPA. La rédaction du nouveau projet, reçu ce jour, qui prend en compte les remarques faites sur le précédent document ne soulève aucun problème.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la réunion est levée à 22 h 30.

Prochain réunion du Comité Directeur Régional le Samedi 13 Décembre à 9 h à Saint-Cloud.

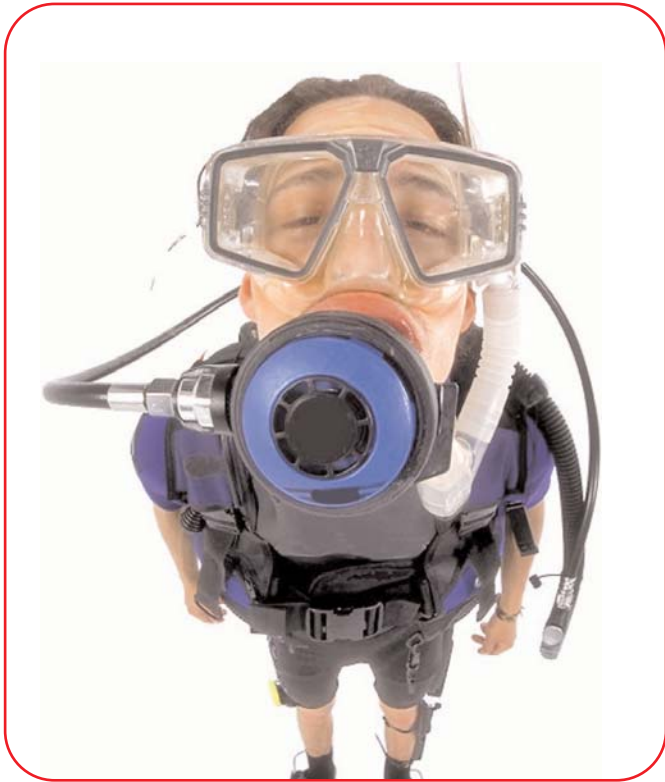
**Dimanche 7 Mars 2004**

●●●●●●●●  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
RÉGIONALE**  
du Comité IDF  
●●●●●●●●  
à Poissy (9 heures)

**RAPPEL...**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DE LA COMMISSION  
BIOLOGIE SUBAQUATIQUE**  
Le mercredi 28 Janvier  
2004 à 20h00 au siège  
du Comité à Montreuil.

# SOIT DIT EN PASSANT ...

## ou les «INFOS AUTREMENT...»



Les fins d'années me rendent toujours plus social. Allez savoir pourquoi.

Je me suis donc rendu dernièrement à l'assemblée générale de mon comité départemental afin d'y représenter mon club.

Même si j'ai l'esprit trublion, mon engagement fédéral, vous n'en doutez pas est total et il se trouve en plus que, depuis quelque temps, je m'intéresse de plus près aux affaires fédérales. Allez là-aussi savoir pourquoi.

Je suis là, dans la salle et j'écoute les différents rapports, quand vers la fin, une personne dans la salle pose la question suivante : «où en est le projet de nouveaux statuts de la FFESSM ?». Je me dis : «voilà une question intéressante» et je dirige mon regard vers les «officiels» assis à la table qui ne l'était pas moins («officielle»).

Et la réponse de s'élever laconique et légèrement gênée: *«actuellement tout cela est encore au stade de projet et nous ne sommes en possession que d'un document de travail».*

Plusieurs petits malins dans la salle ont alors immédiatement demandé que l'on donne lecture du dit

document ce qu'ils ont fait avec une grâce qui n'était ni bonne ni mauvaise.

C'est alors que j'ai découvert «l'envers» du décor.

Car si certaines propositions semblent on ne peut plus d'actualité et amélioreront sans conteste le fonctionnement de la vie fédérale, il y est des points sur lesquels nous autres, membres de la vie associative, pouvons nous à juste titre nous interroger.

En effet, il s'avère que dans le projet proposé, les structures professionnelles (c'est le terme qui a été employé) siègeront au sein de nos instances au même titre que nos clubs et, surtout avec les mêmes prérogatives.

Et là les questions fusent dans ma tête : «même prérogatives certes mais quid des obligations et des intentions... seront-elles aussi les mêmes ? Que deviendront nos enseignants bénévoles ? nos clubs ? Bref que va-t-il advenir de notre tissu associatif si une telle décision est appliquée.

Moi qui ait foi en le bénévolat et qui ait pu à maintes reprises constater sa force et son application, j'ai du mal à m'imaginer des structures mixtes sachant que déjà, les rapports de cohabitation ne sont pas toujours aisés et évidents dans le contexte actuel de mixité et d'accueil quasi obligatoire de la plongée estivale. Il n'est aussi qu'à prendre à témoin les différents tiraillements qui opposent les «pros» aux bénévoles au quotidien, non seulement dans l'esprit mais aussi et surtout au niveau des intérêts.

Comment donc faire vivre dans ce concert de divergences la vie professionnelle et amateur ?

Nous savons d'où nous venons : une fédération de clubs à l'origine de la création de la FFESSM. Mais qui sommes nous aujourd'hui et surtout, où allons-nous demain ?

Telle est chers amis en cette veille de fin d'année la question – éternelle – que je vous livre.

En vous souhaitant quand même de bonnes fêtes.

Jay Budelow



# Attention....

## un initiateur peut en cacher un autre

### ETAT DES LIEUX

#### Les examens :

Nombre d'examens :	47
Nombre de candidats :	501
Nombre de reçus :	396
Moyenne des candidats par cession :	11

#### La répartition des candidats en fonction des mois :

Novembre 01 :	18 candidats
Décembre 01 :	1 candidat
Janvier 02 :	6 candidats
Février 02 :	27 candidats
Mars 02 :	96 candidats
Avril 02 :	136 candidats
Mai 02 :	88 candidats
Juin 02 :	129 candidats
<b>Total :</b>	<b>501 candidats</b>

#### Départements et clubs : état des lieux

a. Examens au total en 2002 :	47
b. Examens organisés par les Départements :	11
c. Examens <b>organisés par les Clubs :</b>	<b>36</b>
d. Candidats pour les organisations départementales :	246
e. Candidats <b>pour les organisations clubs :</b>	<b>255</b>

Le nombre de candidats sur des cessions des départements et des clubs sont pratiquement les mêmes bien que le nombre de cessions soient très différent. On peut se demander si les départements pourront remplacer dès cette année les clubs dans les formations des initiateurs sachant que la plupart des clubs n'ont pas les cadres en nombre et titre suffisant pour ces formations (même si ces cadres 1er degré le faisaient depuis des années).

#### Pour information :

##### les résultats des départements et des clubs

- a) Examens organisés par les départements : 78,05 % de réussite
  - b) Examens organisés par les clubs : 80% de réussite
- Ils sont très proche et les écarts ne sont pas significatifs.

**Après étude des archives ces chiffres sont relativement stables depuis plusieurs années**

### A CE JOUR

A sa dernière réunion le Comité Directeur National (et après avis de la CTN) a pris la décision sous la pression de certains comités et en particulier celui d'Ile-de-France via son Président que les deux formations et les deux examens d'initiateurs de club sont compatibles jusqu'en octobre 2004 (à condition bien sur, que les formations ancienne formule soient suivies d'un examen ancienne formule et que les formations nouvelle formule soient suivies d'un examen nouvelle formule)

**Problèmes soulevés par le collège des instructeurs Ile de France et positions défendues par notre Président Jean-Michel OYHENART auprès des instances Fédérales.**

#### Que disent les nouveaux textes (en italique les points forts nouveaux) et nos réflexions (en gras)

Au minimum *douze plongées en autonomie en milieu naturel*, attestées sur le carnet de plongée ou par mention sur le passeport ou par fiche justificative dûment remplie.

**La saison commence en janvier mais les premières plongées de la saison (en club) ne s'effectuent pas avant les vacances d'avril et en juin très peu de personnes auront fait les 12 plongées en autonomie. Les départements et les clubs ne seront pas en mesure de demander les 12 plongées en autonomie (ou alors des plongées sans forcément de réalité ou des plongées signées par le candidat, il peut avoir fait des plongées en dehors de son club) Il peut également rajouter autonomie sur les plongées marquées sur son carnet ce qui reviendrait à dire que l'on accepte des plongées signées des candidats.**

*Une formation initiale de deux jours (consécutifs ou fractionnés en quatre demi-journées sur un mois maximum) organisée par un club ou par un comité départemental. Le responsable est un moniteur MF2 ou BEES 2 licencié à la FFESSM présent sur la totalité du stage. Ce responsable valide la formation initiale sur le livret pédagogique initiale remis au candidat en fin de formation initiale (le stage initial MF1 validé dispense son bénéficiaire de la formation initiale). De même, le responsable de formation valide la participation des MF1 ou BEES 1 licenciés à cette formation initiale, de façon à ce que ceux-ci puissent ultérieurement être tuteurs du stage en situation.*

Avant le stage n'était pas obligatoire. Il apparaît logique. Mais le fait que le responsable soit un moniteur 2ème degré présent sur la totalité du stage nous met en difficulté. Nous ne disposons pas de 2ème degré en nombre suffisant au niveau des clubs (Ils ont déjà du travail !) et devons attendre les formations spécifiques des 1er degré (Les stages des départements ne pouvant absorber que 50 à 60 % des demandes) des candidats.

Les livrets pédagogiques sont-ils disponibles en quantité suffisante ?

Un stage en situation : milieu artificiel et / ou milieu naturel avec formation limitée à l'espace proche. Ce stage est composé de trois groupes de compétences obligatoires Gc1, Gc2 et Gc3 (un quatrième Groupe désigné par Gc4 est optionnel et concerne les plongeurs niveau 4 préparant l'initiateur de club) La durée et la répartition des séances consécutives de ce stage sont : six jours consécutifs ou trois de fois deux jours ou douze séances piscine .

Possible à mettre en place, si nous n'avons pas de problèmes d'encadrement (voir plus haut) Toujours les mêmes difficultés pour les clubs ,d'appliquer actuellement ce texte avant que les responsables de formation, valident la participation des moniteurs 1er degré de façon à ce que ceux-ci puissent ultérieurement être tuteurs du stage en situation.

Le livret formation précise le nombre minimum de séances permettant de valider chaque groupe. *Le démarrage du stage en situation n'est possible qu'après validation de la formation initiale. Le tuteur de stage est un Mf2 (ou un BEES 2 licencié) ou bien un MF1 ou un BEES 1 licencié ayant participé à un stage initial MF2 (à l'initiateur de club, validée par le responsable de stage). L'évaluation par le tuteur de stage se fait en contrôle continu, les séances sont validées sur le livret pédagogique initiateur.*

Un MF1 ou un BEES 1 licencié ayant participé à un stage initial MF2 cette partie de texte a deux effets pervers :

1. surcharger les stages initiaux MF2 par des personnes n'ayant nullement l'intention de préparer et de passer l'examen de MF2
2. Le fait de faire un stage pas dirigé vers la formation de cadres d'initiateur n'est pas un gage de qualité.ces stagiaires pouvant être très moyen ou peu motivé (étant présent seulement pour obtenir d'être tuteur des prochains stages en situation)

En fin de stage en situation, le tuteur de stage donne un avis favorable ou bien un avis défavorable porté sur le livret pédagogique initiateur. Seul l'avis favorable permet de se présenter à l'examen ; dans le cas contraire, le tuteur de stage peut proposer au stagiaire une prolongation de son stage en situa-

tion .Ces stages devront être effectués dans un délai de trois ans maximum à partir de la fin de la formation initiale .Le candidat doit se présenter à l'examen avant la fin des trois ans.

Si nous avons suffisamment de tuteurs de stages rien à dire.

**Autres problèmes rencontrés pour l'application de l'initiateur nouveau :**

Les textes et mises au point sont arrivés dans Subaqua de septembre /octobre. C'est bien court pour les appliquer en janvier.

**Nos conclusions avant la décision de la Commission Technique Nationale et du comité Directeur National :**

- Pour les raisons évoquées plus haut Une année est nécessaire en Ile-de-France/Picardie (et ailleurs) pour mettre en place la nouvelle formation des Initiateurs de club (ou il faudra accepter que pendant 1 an le nombre d'initiateurs dans notre région soit divisé au minimum par 2) sans compter l'avenir.

**Nos réflexions pour l'avenir**

- Les moniteurs 1 degré depuis des années forment les initiateurs et qui sont connus par leur région doivent pouvoir être reconnus par celle-ci comme responsables de stage (sans faire les stages prévus par les nouveaux textes)
- Il faut donner à nos clubs et départements les moyens des formations et examens pour les initiateurs, sans les mettre en difficulté pour leurs fonctionnements.
- La cohabitation des deux systèmes pendant un an doit nous permettre de mieux aborder l'avenir avec un maximum d'efficacité.

**Conclusions**

**Nous sommes en attente de toutes vos réflexions concernant ces formations et examens, afin de mieux préserver et défendre l'avenir de nos clubs.**



**ARCHEO**

**SAISON 2004**

En ce début d'année, les animateurs franciliens ont le plaisir de vous annoncer l'ouverture de la saison 2004 qui comptera un stage d'initiation et la reprise des activités dans le Grand-Morin.

### **Le stage d'initiation à Crécy-la-Chapelle (Seine et Marne) 3 et 4 avril 2004**

Le stage ouvert à tous, à pour but de vous préparer à mouiller vos palmes sur une fouille. Le cadre de la formation est le centre fédéral installé dans une tour du XIIIème siècle. Vous serez initié aux relevés et dessins, au matériel de fouille, aux indices de datation.

L'équipe est une référence en la matière avec plus de 20 ans de travaux sur des épaves historiques et des interventions en eaux intérieures dont certaines sont des premières comme la fouille de la Fosse Dionne à Tonnerre où une suceuse a été installée sous terre par moins 32 mètres.

### **Les plongées dans le Grand-Morin (Seine et Marne) 45 km de Paris**

Crécy-la-Chapelle est une destination surprenante. Les eaux calmes de la rivière cachent de véritables trésors. Sous trois mètres d'eau des objets de XVIème et XVIIIème siècles attendent les plongeurs pour remonter en surface. Sur place deux suceuses tournent à plein régime. La visibilité de deux mètres et plus permet de faire des prises de vue.

La faune est également au rendez-vous. Pour participer vous devrez avoir une licence en cours de validité et être titulaire du niveau II Les clubs sont également les bienvenus.

Passer une journée à Crécy, c'est s'évader et découvrir une plongée hors du commun. La nuit, la faune se révèle et là c'est un festival. Sous les nénuphars se dévoilent anguilles, perches, brochets et autres poissons si proches de vous que vous pourriez les toucher.

Pour en savoir plus :

06 66 67 49 54

<http://perso.wanadoo.fr/tech.sub>

### **Crécy-la-Chapelle, un chantier école**

L'action de formation développée est certainement l'aspect le plus important du chantier. La structure école de Crécy-la-Chapelle a été reconnue en 1992 par la Fédération Française d'Etudes et de Sports sous-marins. Unique en France pour les eaux intérieures, cette initiative est largement favorisée par un environnement idéal.

Proche de Paris, une rivière non navigable, de l'eau claire, une profondeur peu importante, des locaux chaleureux, telles sont les raisons du succès de Crécy-la-Chapelle.

Désireuse de promouvoir l'archéologie subaquatique, l'équipe des fouilleurs de Crécy-la-Chapelle reçoit des groupes de jeunes plongeurs et des plongeurs sportifs confirmés issus de clubs de Seine et Marne et d'Île de France. Durant les grands week-end du mois de mai, des stages d'initiation sont organisés. L'encadrement est assuré par deux instructeurs et trois initiateurs en archéologie FFESSM. Cette action s'inscrit dans le programme élaboré par la Fédération Française d'Etudes et de Sports sous-marins pour l'enseignement de l'archéologie et la préparation des brevets de plongeurs classe 1A et 1B indispensables aux bénévoles voulant prendre en charge une opération.

Le brevet de plongeur classé (défini par le Ministère du Travail et reconnu applicable par le Ministère de la Culture) ne peut se passer que dans un centre agréé. Les fouilleurs bénévoles formés à Crécy-la-Chapelle passent les épreuves au CEFARAS - Marseille.

Les cours théoriques portent non seulement sur les principes de fouille spécifiques à la rivière, mais aussi sur le matériel mis au jour et le contexte fluvial. Les aménagements de rivières, les bateaux, les ponts, sont des sujets présentés durant les formations théoriques.

Durant l'année 2003, nous avons reçu :

38 plongeurs sportifs venus découvrir l'activité

16 jeunes de 10 à 14 ans

Pierre Villié



## TECHNIQUE

Calendrier des stages CTR de formation  
aux monitorats

### Stage Initial MF2

Du 11 au 18 avril 2004

Lieu : Galéria

Prix stagiaire : 695 euros

### Stage Initial MF1

Stage de 6 jours préalable au stage en situation les 14-15-28-29  
Février et 13-14 Mars 2004.

Lieu : Service départemental des sports

2 rue Tirard - 94000 Créteil

Horaires : de 09h00 à 18h00

Coût : 210 euros

### Stage Final MF1

Stages comportant 5 jours de révision suivis d'un examen du 22 au  
30 Mai 2004.

Lieu : Tabarka

Inscription : 680 euros

Du 11 au 18 juillet 2004

Lieu : Galéria

Inscription : 750 euros

### Stage Préparatoire et Final MF1

Le stage final de 5 jours étant fort souvent considéré trop court par  
la majorité des candidats, la CTR propose des stages comportant une  
semaine de préparation avant le stage final, ce qui améliorera les  
chances de succès.

du 15 au 30 Mai 2004

Lieu : tabarka

Inscription : 980 euros

Du 04 au 18 Juillet 2004

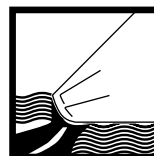
Lieu : Galéria

Inscription : 1190 euros

*Les dossiers d'inscription et les informations complémentaires sont  
disponibles sur le site de la CTR ([ffessm.ctridf.free.fr](http://ffessm.ctridf.free.fr)) dans la rubrique  
formation.*

Florent ROUX

Comité Inter Régional Ile-de-France/Picardie  
21, rue Voltaire - 93107 Montreuil Cedex  
Tél : 01 48 70 92 93 • Fax : 01 48 70 71 90  
[www.ffessm-cif.fr](http://www.ffessm-cif.fr)



## NAGE EAU VIVE

Bonne année à tous..... et quelques dates  
à retenir.

24 janvier 2004

A14h00 au local des hommes grenouilles de Conflans (place Gévelot),  
Assemblée Générale de la commission NEV-IDF.

Brigitte Coquelin : 03 44 49 69 24

Le 31 Janvier 2004

Slalom en piscine à vagues à ISSOUDUN

Daniel Delagrangé : 02 54 03 28 23

DU 06 Février au 09 Février 2004

Salon de la plongée, la commission sera présente au stand fédérale

La base de Cergy est opérationnel

Serge Sallafranque : 06 01 56 59 10

réservation bassin : 01 30 30 21 55

07 Mars 2004

Assemblée Régional IDF à Poissy

Prochain torrent Tournon début avril.

Guy Auffray

---

## Le Petit Mot de la Secrétaire



**Nouveau :**

Le secrétariat du Comité à depuis la fin octobre  
une nouvelle employée administrative, Inès  
ARNAUD.

Les licences en ligne fonctionnent bien, nous vous rappelons que si le  
règlement des factures émises n'est pas arrivé à la date inscrite sur cette  
dernière le club sera bloqué jusqu'à réception du chèque.

**ATTENTION :** de plus en plus de clubs nous écrivent en omettant leur  
numéro d'affiliation.

**Il est obligatoire à toute correspondance**, afin d'éviter les confusions,  
sachez que nous avons plusieurs clubs «Le Dauphin» «La Palanquée» etc...  
et quand vous ne mettez que vos sigles comme «C.P.G.» ou «C.P.P.» sans  
numéro d'affiliation il est difficile de vous retrouver sans faire d'erreur.  
Merci de votre compréhension.

NOUS VOUS SOUHAITONS A TOUS ET A TOUTES UNE HEUREUSE ANNEE  
2004

Marie BORRE